

Zeitschrift: Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =
Gazetta militare svizzera

Band: 69=89 (1923)

Heft: 14

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allgemeine Schweizerische Militärzeitung

Journal Militaire Suisse

Gazzetta Militare Svizzera

Organ der Schweizerischen Offiziersgesellschaft und des Schweizerischen Verwaltungsoffiziersvereins.
Herausgegeben vom Zentralvorstand der Schweizerischen Offiziersgesellschaft.

Organe de la Société Suisse des Officiers et de la Société des Officiers d'administration.
Publié par le Comité central de la Société Suisse des Officiers.

Organo della Società Svizzera degli ufficiali e della Società Svizzera degli ufficiali d'amministrazione.
Pubblicata per cura del Comitato centrale della Società Svizzera degli ufficiali.

Redaktion: Oberstlt. i. Gst. K. VonderMühl, Basel, Bäumleingasse 13.

Als Beilage erscheint alle 3 Monate: Schweizerische Vierteljahrs-Schrift für Kriegswissenschaft.

Redaktion: Oberst i. Gst. M. Feldmann, Bern.

Inhalt: Zur Reorganisation unserer Infanterie. — Zur Geschichte des Jungschützenwesens in der Schweiz, und die Gründung des Kadettenkorps in Burgdorf. (Schluß.) — Totentafel. — Inhalt der Schweizerischen Vierteljahrsschrift für Kriegswissenschaft. 1923. Heft 2. — Sommaire de la Revue Militaire Suisse. — Literatur.

Zur Reorganisation unserer Infanterie.

(Redaktion)

Unter dem Titel « *Soirs d'étapes* » veröffentlicht die « *Revue Militaire Générale* » (Nr. 5 vom 15. Mai 1923) Gedankensplitter eines anonymen « *officier supérieur des plus distinguées* » über allerlei militärische Fragen.

Darunter finden wir (p. 389 Nr. XIV) das Folgende:

« En France, les réformes militaires se font trop souvent par à-coups, d'où fausses manœuvres, machine en arrière et contreordres. Trop souvent les intéressés n'ont pas été consultés préalablement. Au lieu de tourner en ridicule ou d'ignorer les autres armées, grandes et petites, on ferait bien chez nous de les étudier et même de leur emprunter, en les adaptant, certains procédés dignes d'attention ou parfois certaines institutions dignes d'imitation. En Suisse, les réformes qui sont dans l'air font l'objet d'études préalables auxquelles tous les officiers peuvent participer. La « Société des officiers », organe officieux sinon officiel, met au concours les questions intéressant l'armée, récompense par des prix en argent les meilleurs mémoires et les publie. Elle arrive ainsi à susciter des solutions fort ingénieuses et souvent fort pratiques, et à créer chez des officiers dont l'immense majorité n'est pas de la carrière, le sens des questions militaires et le goût de leur étude. Que nous voilà loin de nos travaux d'hiver de jadis, trop souvent fades ou stériles, voués à l'obscurité par suite des entraves apportées au droit d'écrire, et qui ne rapportaient à leurs auteurs — parfois laborieux — ni profit matériel ni même notoriété! » ...

Wir senden dieses Zitat unserem Versuche, einige Aufklärung über eine der brennendsten Fragen unseres Wehrwesens zu bieten, voraus, nicht, weil wir dem bei uns eingefleischten Laster fröhnen möchten, im Urteil des Auslandes die Rechtfertigung unseres Denkens